

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 4 octobre 2016 à 19h30 à l'Hôtel de Ville, située au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, Dr. Jean Amyotte, Thomas Howard et Inès Pontiroli.

Également présent, M. Benedikt Kuhn, directeur général, M. Dominic Labrie directeur général adjoint par intérim et chef de service – communications, M. Alain Bourgeois directeur des infrastructures et des travaux publics et un contribuable.

Absences motivées : M. Edward McCann, conseiller (jugement de la Cour Supérieure) et M. Brian Middlemiss, maire-suppléant.

M. Larose, Président de l'assemblée, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

La séance débute à 19h30.

**PAROLE AU PUBLIC ET QUESTIONS**

James Eggleton

- Question concernant le processus de révision de la réglementation des chemins de tolérance

**16-10-2018**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Contrat - Chef de division des travaux publics par intérim
4. Mandat externe - Dotation chef de division travaux publics
5. Période de question du public
6. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Inès Pontiroli  
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

À 19h40 le huis-clos est demandé par la conseillère Inès Pontiroli.

À 19h45, le huis-clos est levé.

**16-10-2019**

**CONTRAT - CHEF DE DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS PAR INTÉRIM**

CONSIDÉRANT QUE le poste de chef de division-travaux publics est présentement vacant et que le processus de dotation est en cours et que ce processus pourrait durer quelques mois;

CONSIDÉRANT QUE M. Frank Fiorillo agit à titre de chef de division - travaux public depuis le 3 août 2016 en vertu d'un contrat avec une agence de placement;

CONSIDÉRANT QUE le directeur des infrastructures et des travaux publics est satisfait de son rendement;

Il est

Proposé par: Thomas Howard  
Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU d'octroyer un contrat de 6 mois à M. Frank Fiorillo, selon le taux horaire prévu pour l'échelon 6 pour le poste de chef de division – travaux publics de la politique de rémunération globale à l'égard des employés cadres.

Adoptée

**16-10-2920**

**MANDAT EXTERNE - DOTATION CHEF DE DIVISION DES TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le poste de Chef de division Travaux publics est vacant ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un poste de cadre ;

CONSIDÉRANT QUE deux affichages ont eu lieu et que plusieurs candidatures ont été reçues ;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte

Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte la recommandation de la directrice des finances et des ressources humaines et mandate M. André Lacaille, professionnel en ressources humaines, afin d'appuyer la Municipalité dans le processus de sélection et de dotation pour l'embauche d'un chef de division pour les travaux publics.

IL EST AUSSI RÉSOLU que ce mandat soit limité à 2 000\$, taxes en sus.

Adoptée

**PÉRIODE DE QUESTION DU PUBLIC**

Il n'y a eu aucune question du public.

**16-10-2921**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par: Thomas Howard

Appuyé par: Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 19h55 ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*